



Problème de succession d'un homme marié mais séparé

Par **CHOUPI82**, le **23/03/2012** à **21:10**

Bonjour,

Mon oncle est décédé il y a 3 semaines. Il était séparé de son épouse depuis 1987 mais pas divorcé. Nous ne savons pas où sa femme et sa fille se trouvent et nous n'avons aucun moyen de les contacter. La gendarmerie ne peut rien faire sans ordre du tribunal. Le notaire ne veut pas les chercher.

La sécurité sociale et la mutuelle refuse de prendre une partie des frais d'obsèques en charge. De plus, mon oncle avait beaucoup de dettes et un appartement en location. La gendarmerie nous a interdit de vider l'appartement. Alors que faire ?

Nous ne pouvons pas laisser l'appartement ainsi il y a déjà 6 mois de loyers en retard. Nous sommes complètement perdus.

Je vous remercie d'avance de l'aide que vous nous apporterez.

A bientôt,

Par **Tisuisse**, le **23/03/2012** à **23:06**

Bonjour,

Changez de notaire et adressez-vous à votre Chambre Départementale des Notaires.